

# JEAN-LUC LAHAYE, LA CHUTE D'UNE IDOLE QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?

INÉDIT

MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN À 21H05  
PRÉSENTÉ PAR NATHALIE RENOUX

A photograph of Jean-Luc Lahaye in a dark jacket, looking directly at the camera. He is surrounded by a crowd of people whose hands are raised in the air, some forming heart shapes. The background is a dark stage with blue spotlights.

**Jean-Luc Lahaye**  
**La chute d'une idole**

**QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?**

***C'est un choc pour toute une génération de Français : depuis le 5 novembre 2021, le chanteur Jean-Luc Lahaye dort en prison. À 68 ans, la star des années 80 est accusée d'avoir violé deux jeunes fans, mineurs à l'époque des faits.***

Parti de rien, ancien enfant de la DASS, le beau gosse à l'allure un peu voyou est révélé au grand public en 1982 et enchaîne les tubes : « Femme que j'aime », « Papa chanteur », « Débarquez-moi » ... autant de chansons gravées dans nos mémoires. Il devient aussi fondateur de l'association « Cent familles » qui vient en aide aux enfants défavorisés. Une longue histoire d'amour avec les français, et surtout avec les Françaises, qui se prolonge avec la tournée et le film « Stars 80 », dans lequel il interprète son propre rôle.

Si du côté de la face A, le chanteur triomphe, la face B est bien plus sombre car depuis les années 2000, la star connaît des déboires avec la justice. En cause, un sérieux penchant pour les jeunes filles... Déjà condamné en 2015 pour corruption de mineure, aujourd'hui l'icône des années 80 est de nouveau au cœur d'une histoire à l'odeur de soufre. Il est soupçonné d'avoir violé des jeunes filles de 15 et 17 ans. Des agressions sexuelles qu'il aurait commises avec la complicité des deux mères des victimes. Incarcéré, l'artiste nie et parle de relations consenties avec deux jeunes groupies qui avaient atteint la majorité sexuelle. Comment l'icône des années 80 a-t-il pu passer de la gloire à la prison ? Jean-Luc Lahaye agirait-il comme un gourou qui profite de sa notoriété pour assouvir ses fantasmes ? Son attirance pour les jeunes filles lui aurait-elle fait franchir la ligne rouge ?

Plusieurs personnalités témoignent dans ce documentaire : Michel Drucker (animateur), Danièle Gilbert (présentatrice), Fabien Lecoeuvre (attaché de presse de Jean-Luc Lahaye), Maître Olivier Baratelli (avocat fondation pour l'enfance, partie civile dans l'affaire Lahaye), Martine Brousse (association « La Voix de l'Enfant », partie civile), Albert Kassabi (chanteur des Forbans, ami de Jean-Luc Lahaye), Peter Savelli (de Peter et Sloane, ami de Jean-Luc Lahaye).